

## AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aviation civile*

### Décision du 13 avril 2017 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : DEVA1710356S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'aviation civile, notamment l'article R.421-16;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R.\*133-1 et suivants;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 2;

Vu le décret n° 2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie;

Vu la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés rapporteurs auprès du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile :

Mmes Nadège Achard, Nathalie Lacroix, Stéphanie Sélim et Audrey Vasseur-Delaye.

MM. Philippe Auradé, Bertrand Huron, Thomas Iacono et Antoine Toulemont.

#### Article 2

La décision du 10 juin 2015 portant nomination de rapporteurs au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile est abrogée.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Fait le 13 avril 2017.

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice coopération européenne  
et réglementation de sécurité,*  
G. MOLINIER